

Composition de l'instance de concertation de la façade Méditerranée



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE



Composition - Instance de concertation de façade

Collège Etat :

- Monsieur le préfet de la région PACA,
- Monsieur le préfet maritime de la Méditerranée,
- Monsieur le préfet des Bouches du Rhône,
- Monsieur le préfet du Var,
- Monsieur le préfet des Alpes Maritimes,
- Monsieur le préfet de Corse,
- Monsieur le préfet de Corse du Sud,
- Monsieur le préfet de Haute-Corse,
- Monsieur le préfet de la région Languedoc-Rousillon,
- Monsieur le préfet des Pyrénées- Orientales,
- Monsieur le préfet de l'Aude,
- Monsieur le préfet de l'Hérault,
- Monsieur le préfet du Gard,
- Monsieur le Directeur Régional du Languedoc Roussillon de la jeunesse et des sports,
- Monsieur le Directeur Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur de la jeunesse et des sports,
- Monsieur le Directeur Régional de Corse de la jeunesse et des sports.

Collège Collectivités territoriales :

- Monsieur le président du Conseil régional de PACA,
- Monsieur le président du Conseil général du Var,
- Monsieur le président du Conseil général des Bouches du Rhône,
- Monsieur le président du Conseil général des Alpes -Maritimes,
- Monsieur le président du Conseil régional de Languedoc-Roussillon,
- Monsieur le président du Conseil Général du Gard,
- Monsieur le président du Conseil Général de l'Hérault,
- Monsieur le président du Conseil général de l'Aude,
- Monsieur le président du Conseil Général des Pyrénées Orientales,
- Monsieur le président de la Collectivité territoriale de Corse,
- Monsieur le président du Conseil général de Corse du Sud,
- Monsieur le président du Conseil Général de Haute Corse,
- Un représentant désigné par l'AMF pour la région PACA,
- Un représentant désigné par l'AMF pour la région Corse,

- Un représentant désigné par l'AMF pour la région Languedoc Roussillon.

Collège Usagers :

- Un représentant du CRPMEM Languedoc-Roussillon,
- Un représentant du CRPMEM PACA,
- Un représentant du CRPMEM Corse,
- Un représentant du Syndicat énergies renouvelables,
- Un représentant de l'UNICEM,
- Un représentant d'Armateurs de France,
- Un représentant du Grand Port Maritime de Marseille (représentant également le Syndicat des pilotes),
- Un représentant de la Section régionale Conchylicole,
- Un représentant de la Fédération des Industries Nautiques
- Un représentant du secteur pisciculture,
- Un représentant régional désigné par CNSPSN,
- Un représentant régional du Comité sportif Olympique,
- *CPIE Côte Provencale,*
- Un représentant de l'Union nationale des associations de navigateurs,
- Un représentant de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France,
- Un représentant de la fédération française des pêcheurs en mer,
- Un représentant de la fédération Chasse sous-marine passion,
- Un représentant de la fédération française motonautique,
- Un représentant de la fédération française de voile,
- Un représentant de la fédération française d'études et de sports sous-marins.

Collège Experts :

- Un représentant du CSRPN LR,
- Un représentant du CSRPN PACA,
- Un représentant du CSRPN Corse,
- Un représentant de l'Office de l'Environnement Corse
- Un représentant de l'Université de Corse
- Un représentant du Conservatoire du Littoral,
- Un représentant de l'Ifremer,
- Un représentant de l'Agence de l'Eau.

Collège associations :

- Un représentant de WWF,
- Un représentant de la LPO,
- Un représentant de Greenpeace,
- Un représentant d'UICN,
- Un représentant de la Fondation Nicolas Hulot,
- Un représentant de Rivages de France,
- Un représentant l'URVN,
- Un représentant du CEEP,
- Un représentant du GIS 3 M,